

DÉPARTEMENT
LOIRE
CANTON
RIVE DE GIER
COMMUNE
RIVE DE GIER

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Liberté - Égalité - Fraternité

EXTRAIT DU REGISTRE DES
DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Envoyé en préfecture le 25/03/2024

Reçu en préfecture le 25/03/2024

Publié le

ID : 042-214201865-20240320-DEL_2024_037-DE



La date de publication est la date de réception par la préfecture

Nombre de Conseillers en exercice : 33 Présents : 25 Votants : 33	Séance du 20 mars 2024 à 19h00 Le Conseil Municipal de la commune de Rive-de-Gier, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, en salle du Conseil municipal, sous la présidence de Monsieur Vincent BONY, Maire.
Délibération : N° DEL_2024_037 OBJET : CONVENTION DE COPRODUCTION DUN FILM PORTE PAR L'ARRH	Date de convocation : 14 mars 2024 Étaient présents M. Vincent BONY, Mme Caroline BENOUMELAZ, M. François TAMBUZZO, Mme Marlène ESTEVEZ, M. Julien CHANELIERE, Mme Céline CLAUDE, M. Ridha GUICHARD, Mme Carole TAMBUZZO, M. Jean POINT, Mme Fatiha BOUZAGHAR, Mme Joséphine CALTAGIRONE, Mme Pascale FOURNIER, M. Laurent GONZALES, M. Christophe TOTEL, Mme Saloi EL OUNI, Mme Esther BONCORI, Mme Djemila BOUAOUD, Mme Nasira DEBBAH, Mme Séverine REYNAUD, M. Jean-Pierre GRANATA, M. Jean-Louis FONTBONNE, Mme Katy BORREGO, M. Damien LEFORT, Mme Fanny LASSABLIERE, Mme Nadia MEBARKI Ont donné pouvoir Isabelle CHAUVE (pouvoir à Caroline BENOUMELAZ) Thierry ALVAREZ (pouvoir à Jean POINT) Leila MECHTAR (pouvoir à Céline CLAUDE) Alexandre PETIAUX (pouvoir à François TAMBUZZO) Jean-Louis VALENTE (pouvoir à Damien LEFORT) Anne-Marie GAUDENCIO (pouvoir à Fanny LASSABLIERE) Frédéric MARINELLI (pouvoir à Séverine REYNAUD) Cendrine BARLET (pouvoir à Jean-Louis FONTBONNE) Secrétaire de séance : M. Julien CHANELIERE

Rappel et référence(s) :

L'Association Ripagérienne de Recherche Historique s'est engagée dans la réalisation d'un film documentaire portant sur l'histoire de la Société de Forgeage, son évolution à travers 160 ans d'existence et les mémoires ouvrières qui restent dans la vallée suite à sa disparition.

Pour la réalisation du documentaire, l'ARRH a choisi de s'appuyer sur l'association « Les 87 Revanchards » et de solliciter divers partenaires financiers publics et privés.

Contenu :

La ville de Rive de Gier, après avoir pris connaissance et approuvé le projet, souhaite soutenir l'œuvre mémorielle et culturelle portée par l'Association Ripagérienne de Recherche Historique (ARRH). De part l'intérêt porté par la ville sur le projet, cette dernière souhaite participer au projet en qualité de coproductrice du film.

La présente convention a pour objet de régler les conditions et modalités de participation des parties en qualité de coproducteurs à la réalisation du film.

Point financier :

La somme de 12000,00 € est inscrite au budget au compte 3 CULTURE CHAPITRE 011 FONCTION 30 NATURE 611

Proposition :

Il est proposé au conseil municipal :

- d'approuver la convention telle que jointe à la présente délibération ;
- d'autoriser M. le Maire, ou son représentant habilité, à la signer.

Le Conseil municipal adopte à l'unanimité la présente délibération

Le Maire,
Vice-Président de Saint-Etienne Métropole,
Vincent BONY

Le secrétaire de séance,
Julien CHANELIERE